84165 - Un handicapé s’interroge sur la possibilité d’utiliser un fil à la place du dispositif sur lequel le Coran est placé habituellement

question

Voici un handicapé qui a du mal à tourner les pages du Coran et à les maintenir ouvertes. Et il se demande s’il lui est permis d’utiliser un fil à cet effet ?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Louanges à Allah

Il semble qu’il n’y a aucun inconvénient à utiliser un fil pour pouvoir tourner les pages du Coran et les maintenir ouvertes. Toujours est il que le livre d’Allah doit être vénéré aussi bien dans ses feuilles que dans sa reluire, pourvu de s’écarter de toute exagération ou excès… Certains ulémas soutiennent qu’il est recommandé de se lever en signe de vénération pour le Coran. Mais cet avis véhicule une exagération contraire à la loi religieuse. En fait, la meilleure façon de faire preuve de la vénération pour le livre d’Allah Très Haut consiste dans sa lecture et son application.

Certains (ulémas) issus de la génération qui suit celle des compagnons ont déclaré qu’il est permis de toucher le Coran à l’aide d’un instrument. Ceci concerne le fidèle qui traîne une souillure mineure ou majeure. Et l’objet de la présente question mériterait mieux d’être permis, s’il était réellement interdit.

Dans le sahih d'Al-Boukhari (Puisse Allah lui accorder sa miséricorde) il y a un chapitre intitulé: l’homme qui récite le Coran appuyé contre les cuisses de sa femme qui voit ses règles…Et Al-Boukhari y dit: « Abou Waïl envoyait sa servante qui voyait ses règles à Abou Razine afin qu’elle lui apportât le Coran puis il le saisissait par l'étui.. (Voir Sahih al-Boukhari, 1/114.

Al-Hafiz ibn Hadjar (Puisse Allah lui accorder sa Miséricorde) dit : « Abou Waïl était un célèbre

compagnon d'Ibn Massoud. Et Son hadith sus mentionné a été rapporté de façon plus complète par Ibn Abî Shayba grâce à une chaîne authentique.

Le terme claqa » ou étui employé dans le hadith désigne le fil utilisé pour coudre l'étui… Les deux rapporteurs soutiennent qu'il est permis à la femme en règles de porter le Coran sans le toucher physiquement » Voir Fateh al-Bari, 1/402.

Ibn al-Moundhir (Puisse Allah lui accorder sa miséricorde) a dit : « Al- Hakam et Hammad disent à propos d'un homme qui touche le Coran alors qu'il se trouve dans un état d'impureté rituelle : si le Coran se trouve dans un étui, il n'y a aucun inconvénient . Voir al-Awsat, 2/101.

La permission soutenue par ces imams est approuvée par les Hanafites et les Hanbalites. Ceux-ci pensent que celui qui ne touche que l'étui contenant le Coran ne touche pas le livre directement. Or ce n'est que le contact direct qui est interdit à celui qui n'est pas rituellement propre. Certains ulémas autorisent le fait de tourner les pages du Coran à l'aide d'une pièce de bois ou un instrument similaire. Et cela concerne celui qui veut lire le Coran tout en traînant une souillure et cherche à éviter de le toucher par sa main. C'est l'avis de la majorité (des ulémas) non partagé par les Malikites.

Dans al mawsu'a al fiqhiyya, 7/38, on lit : Si celui qui n'a pas la propreté rituelle tournait les pages du Coran à l'aide d'un bout de bois, cela serait permis selon les Hanfites et les Hanbalites, mais il ne le serait pas pour les Malikites selon l'avis le mieux soutenu chez eux. Pour les Chafiites, An-Nawawi pense que leur avis juste va dans le sens de la permission. Car toucher le Coran de cette manière ne revient pas à le toucher ou le porter directement. Selon Nawawi cet avis est résolument adopté par les disciples iraquiens de Chafii . Même s'il était interdit de toucher le Coran à l'aide de quelque chose, l'acte de ce frère handicapé mériterait d'être permis. Mais l'avis juste est qu'il n'est pas interdit. D'autant plus que, dans le cas qui nous concerne, il y a une excuse consistant dans le handicap qui empêche l'intéressé de tourner les pages et de les maintenir ouvertes. En outre, agir ainsi n'est pas contraire à la vénération due au livre d'Allah Très Haut. Bien au contraire, son souci de bien réciter et apprendre le livre d'Allah Très Haut dans la mesure du possible est une manière de vénérer le livre d'Allah Très Haut et de l'honorer.

Nous demandons à Allah Très Haut de le gratifier d’un prompt rétablissement, d’élever son grade et de lui faciliter la mémorisation du Coran et son application.

Allah le sait mieux.